

La cabane des Hautes terres de l'Hôpital sur les contreforts sud du mont Lozère

L'estive des Hautes terres de l'Hôpital est composée de :

- 620 ha de terres, essentiellement propriété du Parc national des Cévennes
- 1 229 brebis viande
- 4 exploitations individuelles + 5 pensionnaires
- Président : Daniel GRASSET
- 1 berger salarié
- estive du 25 juin au 20 septembre

A peu près l'intégralité de l'estive est couverte d'habitats d'intérêt communautaire (essentiellement landes et pelouses sèches + 3 ha de tourbières) globalement en bon état de conservation. Néanmoins, le plan de gestion réalisé par le SUAMME et le Parc national en 2014 préconise une augmentation du cheptel pour « tenir » la dynamique des ligneux ainsi qu'un rééquilibrage de pression pastorale entre le haut et le bas. Afin de fidéliser un berger sur l'estive (plusieurs salariés se sont succédé ces dernières années) et mettre en œuvre ce plan de gestion, il était urgent de lui fournir un logement digne de ce nom.

L'implantation du site de l'habitat des bergers de cette estive a évolué dans le temps. Sous forme mobile, à proximité d'un parc de contention en fond de vallée, sur un versant sud à l'abri des vents dominant mais relativement humide, le logement actuel n'est pas conforme aux normes d'habitat des transhumants et trop exigü pour les bergers.

La cabane des Hautes terres de l'Hôpital sera installée au sud-ouest du site actuel et le parc de contention sera déplacé à proximité, dans un endroit plus accessible et ensoleillé. Cette première cabane en dur pourra être complétée dans un deuxième temps par un logement plus léger sur les hauteurs afin de mieux faire pâturer les crêtes.

